INSTITUUT VAN DE BEDRIJFSREVISOREN
INSTITUT DES RÉVISEURS D'ENTREPRISES

COMMUNIQUÉ AUX RÉVISEURS D'ENTREPRISES

Correspondant	Notre référence	Date
sg@ibr-ire.be	AC/AG2020-2	01 juillet 2020

Chère Consœur,
Cher Confrère,

Concerne : Assemblée générale ordinaire du vendredi 18 septembre 2020

Comme communiqué précédemment, je vous confirme qu'en raison de l'incertitude liée à la crise sanitaire, l'assemblée générale de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises se tiendra de façon digitale :

le vendredi 18 septembre 2020 à 8h30
(les modalités de participation et de vote seront communiquées ultérieurement)

Conformément au règlement d'ordre intérieur, je vous prie de bien vouloir prendre connaissance des mandats vacants (voir annexe).

Pour être recevables, les candidatures à ces fonctions doivent me parvenir **au plus tard le 18 août 2020**, appuyées par au moins dix réviseurs d'entreprises personnes physiques.

Je vous prie d'agréer, Chère Consœur, Cher Confrère, l'expression de mes salutations confraternelles.

Tom MEULEMAN
Président

1 annexe

INSTITUUT VAN DE BEDRIJFSREVISOREN
INSTITUT DES RÉVISEURS D'ENTREPRISES

Annexe au communiqué du 1er juillet 2020

ÉLECTIONS

Assemblée générale ordinaire du 18 septembre 2020

Les mandats des commissaires expirent à la date de l'assemblée générale :

- Madame Joëlle BACQ est sortante
- Monsieur Carl ROMBAUT est sortant

D'autre part, suite à la disparition tragique de Raynald VERMOESEN et conformément au règlement d'ordre intérieur, un mandat de membre du conseil d'expression française est également vacant.